

Mieux comprendre la COTE DE RENDEMENT au collégial

À quoi sert-elle?

La cote R est une méthode d'évaluation qui permet à une université de sélectionner, de façon équitable, les étudiants sur la base de leurs résultats scolaires au collégial.

Elle est plus particulièrement utilisée dans le cadre du processus de sélection pour l'admission aux programmes contingentés. C'est-à-dire lorsque le nombre de places est limité par exemple : médecine, génie biomédical, criminologie, droit, physiothérapie, etc.

Il est important de souligner que d'autres critères peuvent remplacer ou s'ajouter à la cote R lors de la sélection des candidats (entrevue, portfolio, test d'admission, etc.).

Comment la cote R est-elle calculée?

La cote R combine, pour chaque cours suivi par un étudiant, trois informations :

1 - La cote Z (Zcol) : Permet d'exprimer la position de l'étudiant en regard de la moyenne (écart à la moyenne) et de la dispersion des notes (écart-type) du groupe d'évaluation.

$Cote Z = \text{note de l'étudiant} - \text{la moyenne du groupe} / \text{écart type}$

2 - L'indicateur de la force du groupe (IFGZ) : Permet de faire un ajustement en fonction de la difficulté à se démarquer dans un groupe.

Cet indicateur est basé sur la moyenne des cotes Z au secondaire de toutes les personnes qui composent le groupe au collégial.

Ce sont les notes finales des matières ministérielles obtenues en secondaire 4 et 5 qui sont prises en considération.

3 - L'indicateur de dispersion du groupe (IDGZ) : Permet d'effectuer une différenciation lorsque le rendement des étudiants se ressemble beaucoup.

Cet indicateur est basé sur l'écart type des cotes Z au secondaire de toutes les personnes qui composent le groupe au collégial. Ce sont également les notes finales des matières ministérielles obtenues en secondaire 4 et 5 qui sont prises en considération.

$Cote R = ((Zcol \times IDGZ) + IFGZ) + 5) \times 5$

Quel est le Groupe d'évaluation?

Le groupe d'évaluation n'est pas nécessairement le groupe classe. Il devrait rassembler les étudiants d'un même collège qui ont suivi le même cours, la même année, au même moment, à la même session et qui ont été évalués de la même façon.

L'information sur cette moyenne ne paraît pas au bulletin de l'étudiant. De plus, les notes de moins de 50 % ne sont pas retenues dans le calcul de la moyenne du groupe à l'évaluation. Il devient à ce moment impossible de calculer sa propre cote R.

Quels sont les cours exclus du calcul de la cote R (valeur 99,999)?

- Les cours de mise à niveau ou d'appoint;
- Les cours qui comptent moins de six notes supérieures ou égales à 50;
- Les cours où tous les étudiants ont obtenu la même note.

Comment interpréter sa cote R?

La plupart des cotes R pour l'ensemble d'un dossier collégial se situent entre 15 et 35, voici un cadre de référence illustrant cet ordre de grandeur :

- Entre 32 et 35 : notes très supérieures à la moyenne;
- Entre 29.5 et 31.9 : notes supérieures à la moyenne;
- Entre 26 et 29.4 : notes au-dessus de la moyenne;
- Entre 20 et 25.9 : notes dans la moyenne;
- En bas de 20 : notes inférieures à la moyenne.

À quel moment la cote R est-elle mise à jour?

- Au début d'octobre, pour inclure les cours de la session d'été, en vue de l'admission à l'université pour la session d'hiver suivant;
- À la mi-janvier, pour fournir aux collèges des données provisoires incluant les résultats des cours de l'automne, en vue des demandes d'admission à l'université pour l'automne suivant;
- Au début de février, pour inclure les cours de la session d'automne, en vue de l'admission à l'université pour le trimestre d'automne suivant;
- À la mi-juin, pour inclure les cours de la session d'hiver pour les admissions définitives à l'université pour l'automne.

Si j'ai des échecs?

Le poids des échecs est pondéré dans le calcul de la CRC moyenne à la première session d'inscription au collégial, les cours échoués ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées, soit une pondération de 0,25; pour les trimestres subséquents, cette pondération est de 0,50. Cette mesure a été adoptée afin de redonner confiance aux étudiants qui connaissent des difficultés en raison notamment de problèmes d'orientation.

Si je change de programme?

En plus de la cote R globale, une cote R sera calculée pour chacun des programmes d'études effectués par l'étudiant à condition qu'un minimum de 16 cours ait été complété dans le programme d'études. Il est important de souligner que tous les cours de formation générale demeurent contributives au calcul dans tous les programmes.

Où puis-je me renseigner sur la cote R?

Vous pouvez venir vous renseigner auprès de l'équipe des conseillers d'orientation du Cégep de Chicoutimi située au local A-2004.

Vous pouvez également consulter le site web du Bureau de coopération interuniversitaire au lien suivant : <http://www.bci-qc.ca/>

Sources :

Bureau de Coopération interuniversitaire

La fédération des Cégeps : Le blogue « la cote R en 5 questions »

Service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle Collège Ahuntsic « démystifier la cote R »